

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
25 juin 2003  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 25 juin 2003, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la Déclaration publiée à l'issue de la réunion des représentants du Quatuor (États-Unis, Union européenne, Fédération de Russie et Organisation des Nations Unies) qui s'est tenue le 22 juin 2003 au bord de la mer Morte en Jordanie (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la présente lettre et son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

*(Signé)* Kofi A. **Annan**



## **Annexe à la lettre datée du 25 juin 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

### **Déclaration du Quatuor**

**22 juin 2003**

Les représentants du Quatuor – le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Kofi Annan, le Ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, son homologue grec, George Papandreou, le Secrétaire d'État américain, Colin Powell, le Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune, Javier Solana, le Commissaire européen aux affaires extérieures, Chris Patten – se sont réunis aujourd'hui au bord de la mer Morte, en Jordanie.

Ils ont examiné les faits nouveaux intervenus depuis leur précédente rencontre à Washington, le 20 décembre 2002. Ils se sont félicités de la nomination du premier ministre palestinien Mahmoud Abbas et des premières décisions énergiques prises par le nouveau ministre et son gouvernement dans des circonstances difficiles, et ont salué l'adhésion des autorités israéliennes et palestiniennes à la feuille de route présentée aux parties le 30 avril 2003, qui devrait aboutir à l'horizon 2005 à la réalisation de l'objectif défini par le Président Bush et auquel ils souscrivent pleinement : celui de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en paix et en sécurité. Ils appuient résolument les conclusions du Sommet de la mer Rouge et s'engagent à aider activement le Premier Ministre Abbas et le Premier Ministre Sharon à honorer les engagements pris à cette occasion.

Les membres du Quatuor se félicitent du message très positif et de l'engagement personnel du Président Bush, ainsi que de sa décision de dépêcher sur place une mission qui aidera les parties à s'acheminer vers la paix grâce à la mise en place d'une structure crédible et efficace chargée, sous la conduite des États Unis et en étroite coopération avec le Quatuor, de coordonner, suivre et promouvoir l'exécution des engagements et obligations des parties, tels que définis dans la feuille de route. Le Quatuor partage entièrement l'espoir, exprimé par le Président Bush, que les deux parties honoreront pleinement leurs engagements, et se félicite des premières mesures qu'elles ont prises dans ce sens. Les membres du Quatuor déplorent et condamnent les attentats meurtriers commis contre des citoyens israéliens par le Hamas, le Jihad islamique palestinien et la Brigade des martyrs d'Al-Aqsa depuis la présentation de la feuille de route. Le Quatuor demande l'arrêt immédiat et complet de toutes les violences et se félicite des efforts déployés par le Gouvernement égyptien et d'autres pour faire cesser sur-le-champ toute action armée des groupes palestiniens. Tous les Palestiniens et groupes palestiniens doivent renoncer à commettre des actes de terrorisme contre toutes les cibles israéliennes, et cela partout. Le Quatuor appelle les autorités palestiniennes à tout faire pour mettre immédiatement un terme aux activités des individus et des groupes qui préparent et commettent des attentats contre les Israéliens. Il encourage les Palestiniens à agir sans attendre pour réorganiser et consolider tous les services de sécurité, sous la conduite du Premier Ministre Abbas, et demande à tous les États de les aider dans cette tâche.

Le Quatuor se félicite des discussions engagées entre Israël et les autorités palestiniennes au sujet du transfert de la responsabilité en matière de sécurité à Gaza

et à Bethléem. Il exhorte les deux parties à parvenir aussitôt que possible à un accord sur des arrangements viables et un calendrier d'exécution.

Le Quatuor demande à tous les États de la région et du monde entier de mettre immédiatement un terme à toute forme d'appui, y compris sous forme de collecte de fonds et d'aide financière, aux groupes et particuliers qui utilisent la terreur et la violence pour réduire les chances de paix, et préconise la cessation de toutes les formes d'incitation à la violence et à la haine.

Le Quatuor se déclare vivement préoccupé par les opérations militaires israéliennes qui se traduisent par la mort de civils innocents, palestiniens et autres. Ces opérations n'ont pas pour effet de renforcer la sécurité et nuisent à la confiance et aux perspectives de coopération. Tout en reconnaissant qu'Israël a le droit de se défendre en état de légitime défense, face aux attentats terroristes dirigés contre ses citoyens, le Quatuor engage le Gouvernement israélien à respecter le droit international humanitaire et à ne ménager aucun effort pour éviter de faire des victimes civiles.

Le Quatuor engage également le Gouvernement israélien à faire tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir les autorités palestiniennes et alléger le sort tragique du peuple palestinien en prenant des mesures immédiates. Il engage vivement Israël à faciliter les mouvements des personnes et des biens ainsi que l'accès des organisations humanitaires internationales. Ces mesures doivent être prises dans les meilleurs délais et de la façon la plus globale possible de façon à améliorer la situation sur le plan humanitaire et à permettre au peuple palestinien de mener une vie normale. Le Quatuor rappelle sa position selon laquelle les activités relatives aux implantations doivent cesser. Dans ce contexte, il accueille favorablement l'engagement pris par le Premier Ministre Sharon à Aqaba ainsi que les premières mesures prises par Israël sur le terrain pour évacuer les avant-postes illégaux.

Les membres du Quatuor ont examiné les progrès accomplis en ce qui concerne la réforme institutionnelle palestinienne, ont approuvé les résultats des réunions du Groupe de travail et du Comité de liaison spécial tenues plus tôt dans l'année et ont réaffirmé leur appui à toutes les actions menées pour réaliser les objectifs en matière de réforme fixés lors de la première phase de la feuille de route, y compris l'adoption d'une constitution palestinienne et la préparation en vue de la tenue, aussitôt que possible, d'élections palestiniennes libres, transparentes et régulières.

Le Quatuor réaffirme son attachement à un règlement juste, global et durable du conflit arabo-israélien, notamment au progrès sur la voie de la paix entre Israël et la Syrie ainsi qu'entre Israël et le Liban. Cette paix reposerait sur les fondements de la Conférence de Madrid, le principe « terre contre paix », les résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité de l'ONU, les accords préalablement conclus entre les parties et l'initiative du prince héritier Abdullah d'Arabie saoudite – entérinée par le Sommet de la Ligue des États arabes de Beyrouth – appelant à l'acceptation d'Israël en tant que voisin vivant en paix et dans la sécurité, dans le cadre d'un règlement global.

Le Quatuor se réjouit à la perspective de continuer d'oeuvrer de concert sur ces questions en étroite consultation avec les parties.